



L'introspection est l'une des différentes voies que vous pouvez utiliser pour stimuler votre développement personnel en tant que professionnel des services de garde à l'enfance... en réfléchissant à votre pratique actuelle et en cherchant à savoir s'il existe des choses que vous aimeriez changer.

Partenaires pour la qualité : Outils pour les intervenantes des divers milieux de garde d'enfants, Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, 2000.

Évaluez votre exercice en utilisant une échelle de 1 à 5, où 1 est le plus faible et 5 le plus élevé				
□ 1	□ 2	□ 3	□ 4	□ 5

- Des efforts sincères sont faits par les responsables du programme pour comprendre les besoins, les pratiques culturelles et/ou religieuses de la famille concernant l'éducation de l'enfant et ses buts pour l'enfant avant que l'enfant ne soit admis dans le programme et durant le temps que l'enfant passe dans le programme.
 1 2 3 4 5

- Avant que l'enfant ne soit admis dans le programme, les responsables du programme et la famille discutent de la philosophie, des politiques et des procédures du programme et des routines quotidiennes de l'enfant.
 1 2 3 4 5

- Le professionnel en exercice et la famille travaillent ensemble pour développer une approche pouvant aider l'enfant à s'intégrer dans le programme et à établir des objectifs de développement initiaux.
 1 2 3 4 5

- Les routines, la nourriture et les activités sont modifiées, dans la mesure du possible, pour refléter les pratiques de la famille et respectent les préférences familiales.
 1 2 3 4 5

- Les familles sont encouragées à visiter le programme et à participer à ses activités chaque fois que leur enfant en fait partie.
 1 2 3 4 5

- Les responsables du programme impliquent la famille, de manière active et continue, dans l'échange de l'information concernant les expériences quotidiennes de l'enfant et incluent régulièrement la famille dans la fixation des buts et la planification pour l'enfant.
 1 2 3 4 5

- Les familles sont encouragées à exprimer leurs inquiétudes, quelles qu'elles soient, concernant le programme ou le progrès de leur enfant et sont soutenues dans la démarche.
 1 2 3 4 5

- Les responsables du programme répondent promptly lorsque les parents expriment leurs inquiétudes.
 1 2 3 4 5

- Lorsque les familles ont des inquiétudes ou lorsque des divergences d'opinions se produisent entre les responsables du programme et la famille, on effectue une réflexion respectueuse sur les sujets et une recherche de solutions possibles avec la famille.
 1 2 3 4 5

- Les responsables du programme utilisent une variété de stratégies pour fournir aux familles l'information concernant les décisions ou les changements importants proposés qui pourraient avoir des répercussions sur elles ou sur leurs enfants. Ils leur donne l'opportunité de contribuer à ces changements ou décisions et s'assurent qu'elles sont informées quand il y a des modifications aux politiques ou procédures qui les affectent ou qui affectent leur enfant.
 1 2 3 4 5

- Les responsables du programme utilisent une variété de stratégies pour encourager et rendre possible l'implication continue de la famille dans le processus d'élaboration des politiques du programme.
 1 2 3 4 5

- Les responsables du programme s'assurent que les parents qui sont élus pour devenir des membres du conseil d'administration reçoivent de l'information sur leur rôle et leurs responsabilités et la formation spécifique ayant trait au poste de membre du conseil d'administration.
 1 2 3 4 5

Pour de plus amples renseignements et des liens vers des ressources sur la qualité dans les services de garde, visitez

www.qualiteservicesdegardecanada.ca